



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 013

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 7 décembre 2020

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 7 décembre 2020

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 14^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le lundi 19 octobre 2020 par le Comité, le Comité entamera, pendant la première heure, son étude sur l'état du saumon du Pacifique. Il poursuivra ensuite la séance à huis clos, pendant la deuxième heure, afin de discuter d'instructions pour la rédaction d'un projet de rapport.

La séance d'aujourd'hui se déroule en format hybride, évidemment, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 septembre 2020. La partie publique de la séance sera accessible sur le site Web de la Chambre des communes. À titre indicatif, la diffusion Web affiche toujours la personne qui parle et non l'ensemble du Comité. Pour assurer le bon déroulement de la séance, j'aimerais vous expliquer les règles à suivre.

Les membres du Comité et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont offerts pour la séance, et vous avez le choix, au bas de votre écran, entre « Parquet », « Anglais » ou « Français ». Quant à ceux qui participent en personne, vous pouvez procéder comme vous le faites habituellement lorsque tous les membres sont dans la même salle. Je vous demanderais de respecter les directives du Bureau de la régie interne concernant le port du masque et les protocoles sanitaires.

Veillez attendre que je vous nomme pour prendre la parole. Si vous participez à la réunion par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Les micros de ceux qui se trouvent dans la salle sont contrôlés comme à l'habitude par l'agent des délibérations et de la vérification.

Je tiens à rappeler aux membres du Comité et aux témoins que vous devez adresser tous vos commentaires au président. Veuillez mettre votre micro en sourdine lorsque vous n'avez pas la parole.

Pour ce qui est de la liste des intervenants, la greffière du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour respecter l'ordre des interventions afin que tous les députés puissent prendre la parole, que ce soit virtuellement ou en personne.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons M. John Paul Fraser, directeur général de la BC Salmon Farmers Association; M. Phil Young, vice-président des Pêches et des affaires corporatives à la Canadian Fishing Company; ainsi que M. Owen Bird, directeur général du Sport Fishing Institute of British Columbia.

Nous écouterons d'abord vos déclarations préliminaires.

Monsieur Fraser, vous avez un maximum de cinq minutes pour nous présenter votre allocution. Allez-y.

M. John Paul Fraser (directeur exécutif, BC Salmon Farmers Association): Je vous remercie, monsieur le président, de me donner l'occasion de m'adresser à votre comité aujourd'hui.

Je voudrais faire trois observations. La première est que les salmiculteurs de la Colombie-Britannique sont un moteur économique important pour le secteur agroalimentaire au Canada. Grâce à une production économique totalisant 1,6 milliard de dollars, nous sommes le premier exportateur de fruits de mer et de produits agroalimentaires de la Colombie-Britannique. Nous produisons 87 000 tonnes métriques de saumon d'élevage par an, soit l'équivalent d'environ 353 millions de repas sains, à faibles émissions de carbone.

L'élevage de saumon génère actuellement plus de 6 500 emplois à temps plein en Colombie-Britannique, qui sont généralement rémunérés environ 30 % de plus que le salaire médian. Beaucoup de ces emplois se trouvent dans des collectivités rurales, côtières, autochtones et non autochtones du nord de l'île de Vancouver.

Plus de 80 % du saumon de la Colombie-Britannique est pêché en partenariat avec les Premières Nations de la province. Vingt Premières Nations ont maintenant un accord de partenariat officiel avec les entreprises salmiconiques de la Colombie-Britannique. Au cours des 30 prochaines années, nos membres prévoient que plus de 50 accords supplémentaires seront conclus.

Ma deuxième observation est que la salmiculture est une composante importante de la sécurité alimentaire au Canada. Le fait d'avoir été désignés prestataires de services essentiels dès les premiers jours de la pandémie a permis aux salmiculteurs de Colombie-Britannique d'aider de nombreuses entreprises locales à surmonter les conséquences économiques de la pandémie. Nos entreprises ont pu conserver une grande partie, voire la totalité de leur personnel et, dans certains cas, en ont même engagé plus pour gérer la crise. En poursuivant leurs activités, les salmiculteurs de la Colombie-Britannique ont contribué à atténuer les effets négatifs de la pandémie sur environ 1 700 fournisseurs locaux de services tels que la transformation de poisson, le transport, la technologie, l'exploitation de bateaux, la restauration et l'hôtellerie.

Depuis la pandémie, les dons de saumon d'élevage en conserve aux banques alimentaires locales, régionales et nationales ont dépassé les 112 000 livres de poisson. Nous avons été en mesure de fournir plus de 500 000 repas aux Canadiens en cette période de besoin.

Nous sommes prêts à en faire plus. Notre plan est de soutenir la reprise économique en Colombie-Britannique de la façon que nous exposons en détail sur notre site Web. J'encourage tous ceux qui en ont le temps à aller le lire.

Ma troisième observation est que l'industrie salmonicole fait sa part pour le saumon sauvage grâce à une gestion améliorée et à l'innovation. Nous sommes l'une des industries de transformation alimentaire les plus rigoureusement réglementées et les plus transparentes au monde à l'heure actuelle. Nous adhérons à un ensemble complexe de normes réglementaires administrées par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Nous sommes reconnus pour notre écoresponsabilité. Notre industrie fonctionne d'une manière entièrement compatible avec les engagements fédéraux et provinciaux en matière de durabilité environnementale. De fait, la salmoniculture en Colombie-Britannique a une empreinte carbone plus faible que toute autre industrie productrice de protéines animales. Le plus grand potentiel de réduction des émissions de carbone dans la production alimentaire réside dans l'expansion durable de l'aquaculture marine.

Depuis nos débuts sur cette côte, nous effectuons une transition ordonnée vers une plus grande intendance environnementale en mettant en œuvre des technologies et des innovations de pointe dans les milieux marins et terrestres, pour protéger la santé du saumon sauvage du Pacifique.

Toutes les facettes de nos activités sont axées sur la science dans notre secteur. La recherche collaborative est primordiale pour évaluer la santé des populations de saumon sauvage du Pacifique en Colombie-Britannique et leurs interactions avec les élevages de saumon.

Au moins dix examens formels et de multiples enquêtes scientifiques ont permis de conclure que les fermes d'élevage de saumon de la Colombie-Britannique présentent un risque minimal pour les populations de saumon sauvage du Pacifique. Ce fait a été confirmé une fois de plus dans un communiqué de presse de Pêches et Océans en septembre. Ce communiqué faisait état des résultats de neuf études scientifiques récentes réalisées par le Secrétariat canadien de consultation scientifique sur l'impact de nos activités sur la santé du saumon du Pacifique dans les îles Discovery.

L'intégrité et la transparence scientifiques sont importantes pour faire avancer le dialogue et dissiper les incertitudes concernant les interactions entre le saumon sauvage et le saumon d'élevage. Nous avons absolument besoin de recherches scientifiques solides axées sur la quête de réponses pour avancer. La communication des faits scientifiques est tout aussi essentielle. Nous vous encourageons à consulter plusieurs des ressources que nous avons créées au cours de la dernière année: un tableau de bord du rendement, qui est une mesure de la durabilité; notre bibliothèque intitulée « Deeper dive », dans laquelle nous creusons des informations souvent erronées, et notre propre rapport sur la technologie et l'innovation, que nous sommes en train de mettre à jour.

Les facteurs qui affectent le saumon sauvage sont vastes et complexes. Il s'agit d'un problème panpacifique. On constate des indices de déclin des prises commerciales de saumon sauvage dans tout le Pacifique. La Russie prévoit une baisse de 36 % des prises par rapport à l'année dernière et de 50 % par rapport à 2018. Ces dernières années, le Japon a également enregistré l'un des plus faibles taux de montaison depuis des décennies. Plus près de chez nous, nous constatons le déclin de certaines espèces de saumon sau-

vage dans des rivières pourtant loin des piscicultures, notamment dans la région de Nass, près de l'Alaska.

● (1540)

Le gouvernement du Canada doit adopter une approche sérieuse et pragmatique pour faire face au déclin des saumons sauvages.

En résumé, la salmoniculture, en Colombie-Britannique, est parmi les plus durables au monde à l'heure actuelle. Nous soutenons les collectivités et les familles là où il y a peu d'autres possibilités, surtout pendant cette crise. Nous cultivons un produit alimentaire local et durable, dans le respect d'un cadre réglementaire solide, fondé sur la science. Nous sommes activement engagés dans une véritable réconciliation avec les peuples autochtones. Nous menons nos activités de manière à exposer le saumon sauvage à un risque moins que minimal.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Fraser.

Je donnerai maintenant la parole à M. Young pour un maximum de cinq minutes.

M. Phil Young (vice-président, Pêches et affaires corporatives, Canadian Fishing Compagny): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Phil Young. Je suis vice-président des pêches et des affaires corporatives à la Canadian Fishing Company, qui est le plus grand transformateur de saumon sauvage en Colombie-Britannique.

J'aimerais remercier le Comité de m'offrir l'occasion de m'adresser à lui une fois de plus et de rencontrer ses nouveaux membres, malheureusement pas en personne, en raison des restrictions, mais j'ai hâte de revoir tout le monde.

Je travaille dans le secteur des fruits de mer de la Colombie-Britannique depuis 35 ans et depuis cinq ans pour la Canadian Fishing Company. Presque toutes les autres entreprises pour lesquelles j'ai travaillé ont disparu. Deux de ces disparitions sont strictement dues aux regroupements rendus nécessaires par la raréfaction des ressources de saumon et de hareng attribuable à la nature et aux politiques gouvernementales.

Au fil des ans, j'ai observé la mise en œuvre de politiques qui ne semblaient pas valoriser une industrie mettant pourtant de la nourriture sur la table des Canadiens de manière durable et renouvelable. Ce n'est vraiment qu'en février, lorsque la COVID nous a frappés, que le gouvernement a semblé se réveiller et nous désigner industrie essentielle.

Je suis sûr que vous entendrez de nombreux autres témoins plus chevronnés que moi vous parler des effets biologiques de tout cela sur le saumon, donc je souhaite me concentrer davantage sur les conséquences sur les personnes qui dépendent de la ressource.

Ce n'est pas la première fois que l'abondance du saumon décline ainsi, mais cette fois-ci, on craint vraiment qu'il ne s'agisse pas que d'un déclin cyclique qui se redressera dans quelques années. Les changements climatiques et les conséquences de l'activité humaine pourraient être plus profonds cette fois-ci. De plus, les changements dans les politiques gouvernementales de gestion des stocks faibles, la réconciliation avec les Autochtones et l'inscription d'espèces à la liste de la LEP transformeront totalement la pêche au saumon.

Le saumon est l'épine dorsale de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique, et même si les niveaux de capture diminuent, il reste un pilier de notre secteur commercial. Les pêcheurs, les travailleurs d'usine et les entreprises dépendent tous de la saison du saumon pour compléter leurs revenus, mais il devient de plus en plus difficile pour toutes ces personnes de compter sur l'apport du saumon. Le secteur commercial ne qualifierait de bonne qu'une seule des six dernières années, et encore.

Plusieurs années au cours de cette période, bien des bateaux parmi ceux ayant connu les meilleurs rendements ont été ceux qui sont restés amarrés au quai et qui n'ont donc pas occasionné de coûts initiaux de préparation à la pêche. Ces pêcheurs ont tout de même dû effectuer des travaux d'entretien mineurs et payer leurs droits de permis, mais au moins, ils n'ont pas eu à absorber les coûts de préparation du bateau pour la pêche ni à gaspiller du combustible pour ne pas attraper de saumon, ou même, parfois, ne pas même avoir l'occasion de mettre leurs filets à l'eau.

La réconciliation avec les peuples autochtones ne fait que commencer. On ne sait pas encore comment elle évoluera à long terme ni comment on pourra améliorer les choses, mais le secteur commercial a avant tout besoin de clarté. Notre industrie a établi des partenariats avec des personnes et des bandes autochtones, mais elles-mêmes demandent de la clarté. Comment peut-on faire des plans à long terme sans savoir où l'exploitant commercial autochtone se situera dans le contexte général des traités, des droits et de la gestion locale?

La Loi sur les pêches prévoit une plus grande utilisation des connaissances traditionnelles, mais beaucoup de personnes dans l'industrie et dans le milieu scientifique ne savent pas exactement de quoi il s'agit ni comment elles seront intégrées à nos programmes scientifiques actuels sur le saumon. La gestion autochtone locale est une excellente idée, en théorie, mais comment gèrera-t-on les conflits entre les 100 quelques bandes différentes, des Haida Gwaii jusqu'aux Yale, et la myriade de stocks migratoires touchés?

La science est à la base de toute cette discussion, mais elle ne revêt pas l'importance qu'elle devrait avoir. Sans une bonne évaluation des stocks, comment peut-on prendre de bonnes décisions en matière de récolte? Nous avons perdu notre certification du Marine Stewardship Council pour le saumon de la Colombie-Britannique à cause de lacunes scientifiques. Cela a fait baisser nos prix sur le marché cette année, alors que nous avions vraiment besoin de tout l'argent que nous pouvions obtenir.

La science elle-même doit être davantage adaptée à la réalité. Si les scientifiques concentrent leurs efforts limités sur la dévalaison et la montaison des saumons, ils étudient bien peu leur sort en haute mer, où les saumons passent la plus grande partie de leur vie.

Ces dernières années, des scientifiques indépendants des États-Unis, de la Russie et du Canada ont mis sur pied des programmes pour mener ces recherches scientifiques, avec le financement d'ONG et de l'industrie du saumon canadienne et américaine, parce que nous voyons l'importance de le faire, mais que les gouvernements d'aucun pays n'en ont pris l'initiative.

● (1545)

La gestion devra également changer. Quand il devient possible de pêcher grâce à une montaison plus élevée que prévu, la réaction doit être plus rapide. Le saumon remontera vite le cours des rivières, et le MPO doit être en mesure d'observer ce qui se passe

dans l'eau, pour prendre des décisions éclairées rapidement afin qu'on puisse en tirer pleinement avantage sur le plan économique.

Les permis seront le principal point d'achoppement à court terme. Nous payons très cher pour nos permis de pêche au saumon, alors que nous pouvons très peu pêcher. Cette année, les pêcheurs à la seine ont versé plus d'un million de dollars en droits de permis au gouvernement, tandis qu'ils ont débarqué 6,3 millions de livres de saumon, pour une valeur d'environ 3,3 millions de dollars. Cela signifie que 30 % de la valeur brute totale des prises, et non de ce qu'ils ont gardé, est allé directement au paiement de ces droits.

Au rythme actuel des prises, l'ensemble de la flotte de pêche au saumon est vraiment en situation financière précaire.

Le président: Merci, monsieur Young. Nous avons largement dépassé le temps imparti. J'espère que vous pourrez dire tout ce qu'il vous restait à dire en réponse aux questions, mais je sais que les membres du Comité ont accès à votre mémoire.

M. Phil Young: Effectivement, vous l'avez reçu.

Le président: Nous entendrons maintenant M. Bird, à qui je donnerai un maximum de cinq minutes.

M. Owen Bird (directeur exécutif, Sport Fishing Institute of British Columbia): Je vous remercie de me permettre de comparaître à nouveau devant le Comité. Je m'appelle Owen Bird et je représente le Sport Fishing Institute of B.C.

Je prendrai un instant pour vous présenter un peu notre organisation, les valeurs de la pêche sportive en Colombie-Britannique et la volonté soutenue du milieu de voir le saumon du Pacifique se remettre suffisamment pour que les stocks se rétablissent et que les pêches publiques puissent reprendre pleinement.

Le SFI est une association à but non lucratif qui représente les intérêts des 300 000 pêcheurs à la ligne autorisés à pêcher dans les eaux de marée en Colombie-Britannique et les centaines, voire les milliers d'entreprises qui les soutiennent. La pêche publique et les entreprises connexes génèrent un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de dollars annuellement, créant ainsi plus de 9 000 emplois directs selon les études provinciales les plus récentes. La pêche publique est le plus grand moteur économique de toutes les pêches, en Colombie-Britannique, même si les pêcheurs à la ligne ne prennent que 15 % des prises annuelles de flétan et moins de 10 % des prises annuelles de saumon.

Il faudra un vaste train de mesures pour permettre aux stocks de saumon en déclin de se rétablir. Bien que le ministère finance des projets et étudie les enjeux, il n'y a toujours pas de plan stratégique global pour gérer et guider ces projets et permettre le rétablissement des stocks. Il est pourtant évident que les priorités abondent pour favoriser ce rétablissement, comme la restauration de l'habitat, l'atténuation des effets de la prédation par les pinnipèdes et la mise en valeur de la ressource, mais on met principalement l'accent sur la gestion des pêches.

L'accès à la pêche est maintenant à son plus bas possible, il est même inexistant dans certains cas, mais les faits montrent que la réduction constante de cette source de mortalité ne suffit pas à elle seule pour induire un changement positif dans la productivité et l'abondance des stocks de saumon préoccupants. Les données scientifiques du MPO montrent qu'un régime de gestion des pêches moins restrictif, accompagné de mesures énergiques pour restaurer l'habitat, diminuer la prédation et protéger le milieu environnemental aurait deux effets importants: un changement mesurable et une abondance accrue des stocks de saumon, puis la protection des valeurs associées à la pêche et des avantages que les citoyens de la Colombie-Britannique peuvent en tirer.

Étant donné la dépendance du ministère à l'égard de la gestion des pêches et dans le but d'améliorer l'état du saumon du Pacifique, en particulier du saumon quinnat, il est essentiel de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer un marquage à 100 % de tous les saumons quinnat d'élevage produits au Canada dès que possible. Comme les saumons quinnat d'élevage de l'État de Washington, beaucoup plus abondants que les nôtres, sont déjà marqués à 100 %, le marquage de masse des saumons quinnat de la Colombie-Britannique nous permettra d'améliorer l'état des stocks préoccupants, puisque toute la population non marquée sera considérée sauvage, ce qui augmentera la certitude et permettra de capturer seulement les saumons d'élevage.

La pêche publique, capable d'une pêche sélective, pourrait jouir d'un accès qui lui est actuellement refusé en raison de la difficulté actuelle de distinguer les saumons sauvages des saumons d'élevage. De plus, le marquage aurait pour avantage de réduire au minimum les interactions entre les saumons sauvages et les saumons d'élevage dans les cours d'eau, ce qui augmenterait le rendement des saumons d'élevage. Les restrictions d'accès et les fermetures sont actuellement exacerbées par le taux de marquage actuel de 10 % des saumons quinnat d'élevage.

Il nous a été expliqué que pour rendre possible un marquage à 100 % des saumons quinnat, au Canada, il faudra être prêts à en absorber les coûts administratifs, d'analyse, d'application de la loi, puis faire les investissements en capitaux nécessaires. Quand on connaît le potentiel du marquage de masse pour les projets de mise en valeur et de la pêche sélective des saumons marqués pour permettre une pêche publique, alors qu'elle est actuellement extrêmement limitée, voire inexistante, l'investissement est plus que justifié et devrait être fait maintenant pour avoir une incidence sur les plans pour la saison 2021. Les pêcheurs publics sont là et proposent des plans viables pour participer aux efforts de restauration des stocks et de l'accès à la pêche.

Pour bien prendre en compte et comprendre les effets des stocks sur les pêches, il doit y avoir un contrôle adéquat des prises. Il faut donc souligner que les pêcheurs publics, qui reconnaissent les difficultés et les effets sans précédent de la pandémie sur les activités de gestion habituelles du ministère, ont proposé des solutions pour mettre la main à la pâte et combler les lacunes en matière de contrôle des prises qui en découlent. Nous avons offert d'utiliser des guides, de recourir aux services de pêcheurs à la ligne passionnés, de permettre à des pêcheurs bénévoles de participer à des projets d'échantillonnage et de rendre l'application Fishing B.C. financée par le FRISCB accessible, comme outil provisoire pour recueillir des données, mais pour l'instant, ces sources de données supplémentaires n'ont toujours pas été intégrées pour combler les lacunes attribuables à la pandémie et permettre de mieux comprendre l'état des prises et de recueillir des données.

La pêche publique dépend d'un accès fiable et prévisible à des pêches durables. Pour cela, les stocks de certains saumons doivent être en voie de rétablissement, et les saumons d'élevage doivent être utilisés comme prévu, pour la pêche.

• (1550)

Il est urgent d'agir et d'élaborer un plan global, tant pour la restauration des stocks de saumon du Pacifique que pour les avantages socioéconomiques qu'ils confèrent aux communautés côtières, aux entreprises et aux citoyens de la Colombie-Britannique et du Canada.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Bird. Vous n'avez dépassé les cinq minutes imparties que de trois secondes, donc vous avez presque la note parfaite.

M. Owen Bird: C'est mieux que la dernière fois.

Le président: Passons maintenant aux questions.

Je rappelle aux députés qui posent des questions qu'il est facilitant de nommer la personne à qui s'adresse la question plutôt que de simplement la poser et d'attendre que quelqu'un y réponde.

J'accorderai six minutes maximum à M. Arnold.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'être ici.

Je commencerai par M. Young.

Monsieur Young, au cours des dernières années, le Comité a entendu les témoignages de pêcheurs de diverses catégories et de toutes les régions du Canada. Le thème commun qui ressort de ces témoignages est celui de l'accès, stable ou prévisible, aux ressources partagées pour nos pêches.

Le MPO communique-t-il clairement aux pêcheurs commerciaux les objectifs à long terme du gouvernement dans ses efforts pour gérer la pêche au saumon?

M. Phil Young: Monsieur le président, non, mais je pense que c'est très difficile. La dynamique change constamment.

Je crois effectivement que nous avons besoin de certitude, concernant les quotas attribués aux Autochtones et le partage de la ressource, pour que les gens puissent faire les investissements voulus, parce qu'aucun permis commercial n'a vraiment changé de propriétaire ces trois dernières années pour la pêche au saumon à la seine. Personne n'en achète à part les gestionnaires de l'IPCIP.

• (1555)

M. Mel Arnold: L'enjeu d'un accès sûr semble bien réel.

Comment décririez-vous le climat d'investissement dans la pêche commerciale au saumon du Pacifique?

M. Phil Young: Je viens d'en parler. Il n'y a pas de transactions de permis. On ne peut pas obtenir d'argent des banques pour cela. Nous avons conclu des accords avec des pêcheurs autochtones, comme d'autres sociétés l'ont fait, afin que ceux-ci deviennent partenaires, sans aucun acompte. Nous leur donnons un bateau et des permis pour qu'ils travaillent en partenariat avec nous sur un horizon de sept à huit ans.

Nous voulons attirer de nouveaux pêcheurs. Nous reconnaissons tous que nous avons besoin de jeunes.

M. Mel Arnold: Pouvez-vous expliquer pourquoi le climat d'investissement est si mauvais?

M. Phil Young: Je pense que c'est surtout l'absence de certitude qui fait mal. Nous avons connu de très mauvaises saisons. Nous ne savons pas comment les quotas seront répartis. Nous ne savons rien des débouchés économiques qui seront transférés aux communautés autochtones côtières ou continentales. Il existe des droits issus de traités. Nous sommes tenus à l'écart des discussions à ce sujet. Nous devons simplement composer avec les conséquences après-coup.

M. Mel Arnold: D'accord. Je voudrais revenir à ma première question.

Le MPO ou la ministre ont-ils annoncé leurs plans ou objectifs pour les pêches sur la côte Ouest?

M. Phil Young: Pas à ma connaissance.

M. Mel Arnold: Merci.

Je m'adresserai maintenant à M. Bird, du Sport Fishing Institute.

Il y a quelques semaines, la ministre Jordan a répondu à quelques questions à la Chambre et a semblé indiquer que son ministère avait peut-être enfin vu la lumière et qu'il s'orienterait peut-être vers une pêche sélective des poissons marqués.

Savez-vous où en est le MPO dans l'évaluation de la proposition en faveur d'une pêche sélective des poissons marqués?

M. Owen Bird: J'ai entendu ces observations et honnêtement, cela m'encourage d'entendre que les choses progressent. Cependant, le temps presse. La liste des évaluations à faire pour juger de l'admissibilité et de l'utilité d'un marquage de masse à 100 % des stocks de saumons quinnat et de la pêche sélective des poissons marqués est assez longue, et cela passe beaucoup par nos voisins du Sud.

On a mentionné les examens réalisés sur une rivière de la côte nord-ouest de l'île de Vancouver, la rivière Conuma, par exemple. Cet examen produira des résultats très intéressants, mais ne nous aide en rien en ce moment, puisqu'il ne s'applique pas particulièrement aux pêches qui ont cours sur la côte sud non plus.

Bref, si ces observations sont encourageantes, nous jugeons tout de même qu'il y aurait de bonnes raisons de procéder tout de suite à des changements pour la saison à venir et aucune raison pour que cet examen ne les retarde.

M. Mel Arnold: Si l'on ne met pas en place une pêche sélective du poisson marqué en 2021, qu'arrivera-t-il de la pêche publique en Colombie-Britannique?

M. Owen Bird: Je me rends compte que la question que vous avez posée à M. Young sur l'accès est légèrement différente, mais c'est ce qui est le plus important pour la pêche publique. Nous parlons là de possibilités de pêche que l'on pourrait offrir sur la côte sud de la Colombie-Britannique. Les pêches sélectives de poissons marqués nous ouvriraient des portes, parce que c'est un bon moyen d'éviter les stocks préoccupants, mais nous comprenons qu'il faut prendre des mesures pour les protéger. Sans un régime formel permettant cette pêche publique sur la côte sud, bien des collectivités qui essaient de se relever des effets de la pandémie en souffriront, puisqu'elles souffrent déjà de toutes les restrictions qui leur ont été imposées depuis quelques années. C'est une nécessité absolue.

M. Mel Arnold: Merci.

Monsieur Fraser, des décisions ont dû être prises à la fin septembre 2020 sur les îles Discovery et les fermes piscicoles qui s'y trouvent.

Vous attendiez-vous à ce que le gouvernement prenne une décision à ce moment-là, et les salmoniculteurs pourront-ils participer aux consultations annoncées sur les îles Discovery?

• (1600)

M. John Paul Fraser: Merci, monsieur Arnold.

Nous nous attendions à ce qu'une décision soit prise en septembre, et nous avons accueilli avec joie les recommandations fondées sur des données probantes qui ont été formulées après neuf examens en neuf ans, selon lesquels il y a un risque moins que minimal, en fin de compte, que le saumon sauvage migre par là. C'est bien, et je pense que le gouvernement l'a reconnu.

Nous savions que ces permis, dans les îles Discovery, devaient être renouvelés avant la fin de l'année. Nous savons que le processus est en cours. C'est un processus intergouvernemental entre le gouvernement fédéral et les nations des îles Discovery, et nous le respectons pleinement.

Le président: Merci, monsieur Arnold.

Nous entendrons maintenant M. Hardie, qui dispose d'un maximum de six minutes.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie toutes les personnes ici présentes.

Monsieur Fraser, les études que vous avez mentionnées, ces examens, ne satisfont pas nécessairement les critères de tout le monde, pour ce qui est de ce qui a été étudié exactement, de la façon dont les études ont été menées et des conclusions qui en sont ressorties.

Premièrement, qui a effectué les études les plus récentes à avoir été citées, vers la fin septembre, quand il a fallu prendre des décisions sur les îles Discovery?

M. John Paul Fraser: Elles ont été menées par l'intermédiaire du Secrétariat canadien de consultation scientifique. Il s'agit d'un groupe administré par le gouvernement du Canada.

Si je comprends bien, la moitié des chercheurs associés au secrétariat travaillent pour le gouvernement, tandis que l'autre moitié, environ, vient de l'extérieur, des universités et d'ailleurs.

M. Ken Hardie: Votre groupe a-t-il financé une quelconque partie des travaux?

M. John Paul Fraser: Non.

M. Ken Hardie: Très bien.

Je comprends que ces études elles-mêmes ne font pas l'unanimité. Il y a des gens qui ont remis certaines conclusions en question. D'autres les ont appuyées.

Savez-vous quelles sont les différences de points de vue entre les deux groupes de chercheurs qui ont participé à ces études?

M. John Paul Fraser: Je n'en suis pas certain. Je comprends que les consultations entre les chercheurs sont confidentielles. Tout ce que nous savons, c'est que quand les résultats de cette étude ont été annoncés, comme quand un pape est choisi, ils s'accompagnaient d'une analyse très détaillée. Celle-ci fait entre 300 et 400 pages. Elle contient beaucoup d'informations.

M. Ken Hardie: La fumée sort de la cheminée. Oui, je comprends comment cela fonctionne.

Je comprends aussi que ces études portent avant tout sur les virus et qu'un certain nombre de virus a été étudié, mais pas nécessairement l'effet cumulatif de plus d'un virus dans une même ferme et leur incidence sur le saumon sauvage.

J'ai compris qu'on n'a pas étudié du tout le pou du poisson, que quelques personnes que vous connaissez très bien, comme Alexandra Morton, citent parmi les principaux perturbateurs pour le saumon sauvage.

Le pou du poisson a-t-il été étudié dans le cadre de cet examen?

M. John Paul Fraser: Ce sont de bonnes questions que vous devriez probablement poser aux fonctionnaires. Ce sont eux qui ont réalisé cette étude. Cependant, je comprends moi aussi que le pou du poisson n'a pas été pris en compte par la Commission Cohen dans son évaluation des risques pour le saumon rouge pendant sa migration. Cela dit, le pou du poisson est pris en compte dans les critères applicables à l'octroi d'un permis, et il y a toutes sortes d'études en profondeur sur le pou du poisson. Je ne peux pas vous citer les fonctionnaires avec exactitude, mais je pense qu'ils ont expliqué assez clairement pourquoi il ne faisait pas partie de cette étude. Il fait déjà l'objet de bien des recherches et des évaluations.

M. Ken Hardie: Cela demeure très manifestement un problème, n'est-ce pas?

M. John Paul Fraser: C'est toujours un problème, tout à fait, et c'est la raison pour laquelle les entreprises investissent tant dans les technologies écologiques susceptibles d'atténuer le problème. En réalité, je suis très impressionné des efforts déployés actuellement à ce chapitre sur la côte.

M. Ken Hardie: J'aurais beaucoup d'autres questions à vous poser, et j'espère que j'aurai l'occasion d'en poser quelques-unes, mais je veux aussi interroger les autres témoins.

Monsieur Young, la situation à laquelle les transformateurs sont exposés à l'heure actuelle (les mauvaises saisons qui sont devenues la norme pendant presque toute la dernière décennie et même plus, si j'ai bien compris) est-elle attribuable aux problèmes d'accès aux poissons ou simplement au fait qu'il n'y a plus assez de poissons?

M. Phil Young: Je dois dire que c'est une combinaison des deux, vraiment. Il y a moins de poissons qui remontent les cours d'eau, mais même quand ils le font, les prises restent très modestes. À titre d'exemple, plus d'un million de saumons ont remonté le fleuve Skeena, mais les pêcheurs commerciaux n'ont eu accès qu'à 1,2 % de la ressource.

Il arrive donc parfois que le poisson revienne, mais que nous n'y ayons pas accès.

• (1605)

M. Ken Hardie: Je comprends.

Monsieur Bird, vous avez parlé beaucoup de toute la question du saumon d'écloserie. Nous avons bien saisi que la Colombie-Britannique et le Canada devraient faire comme l'État de Washington, c'est-à-dire marquer les saumons d'écloserie.

Le but des écloseries, toutefois, n'est pas de produire du poisson pour la pêche. Je pense que le but des écloseries est de contribuer au rétablissement des stocks en péril. Est-ce aussi votre interprétation des choses?

M. Owen Bird: Cela fait absolument partie des fonctions des écloseries, elles peuvent contribuer aux projets de mise en valeur, tout à fait. C'est même un argument très fort en faveur d'un mar-

quage à 100 % de la production des écloseries quand il est entendu qu'elle n'est pas destinée à la mise en valeur des stocks.

M. Ken Hardie: Est-ce important? Si vous pêchez ces poissons, ils n'iront pas frayer et se reproduire. Est-ce important qu'il s'agisse de saumons d'écloserie ou de saumons sauvages?

M. Owen Bird: Quand on sait que tous les poissons pouvant être pêchés ont été marqués et qu'il y a d'autres projets de mise en valeur auxquels participent les écloseries, mais que ces poissons-là n'ont pas été marqués, alors on peut épargner ceux qui sont sans danger...

M. Ken Hardie: ... mais cela boucle la boucle. Le but d'une écloserie est justement de favoriser le rétablissement des stocks, pas nécessairement de produire des poissons que les gens pourront pêcher.

M. Owen Bird: D'après ma compréhension des choses, le but d'une écloserie est multiple. La mise en valeur des stocks en fait partie, assurément, mais elle vise aussi à créer des ressources pour la pêche. C'est précisément le but de l'écloserie du ruisseau Robertson, et il y en a d'autres exemples.

L'idée, c'est qu'une écloserie a différentes fonctions, selon l'écosystème dans lequel elle se situe. Encore une fois, si l'on optait pour un marquage à 100 %, ce serait une excellente façon de mettre en valeur des systèmes qui ne font actuellement pas l'objet de projets de mise en valeur, mais qui en auraient cruellement besoin et où les poissons ne sont pas marqués. Dans toutes ces circonstances, les poissons produits sont considérés comme des poissons sauvages.

M. Ken Hardie: Très bien. Je comprends votre argument.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Je donnerai maintenant la parole à Mme Gill pour un maximum de six minutes.

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie évidemment tous les témoins d'être présents avec nous.

J'aimerais vous adresser ma première question, monsieur Young. Quand vous avez parlé tout à l'heure, j'ai eu l'impression qu'on était à la croisée des chemins. Pour ce qui est du saumon, vous parlez d'une seule bonne année au cours des six dernières. Vous avez parlé des lacunes en science et de la gestion qui doit changer, ainsi que de la nécessité d'un plan global, à court, moyen et long terme.

Selon vous, quelles mesures devrait prendre Pêches et Océans Canada pour assurer la viabilité de l'industrie de la pêche au saumon du Pacifique?

[Traduction]

M. Phil Young: Nous avons avant tout besoin de données scientifiques. Je pense qu'il y a toutes sortes d'enjeux à long terme, climatiques et autres, mais qu'à court terme, nous avons besoin de données scientifiques et nous avons besoin que les recherches soient adaptées à la situation, pour que nous puissions pêcher les poissons excédentaires et en tirer des avantages économiques.

Ensuite, il ne fait aucun doute qu'il y a trop de pêcheurs sur notre côte en ce moment. Nous devons nous pencher sur la question, puis déterminer comment nous mènerons des gens à se retirer de l'industrie dans la dignité, en leur offrant une forme de régime de retraite pour qu'ils puissent vendre leurs permis, pour ainsi dire. Il n'y a pas d'acheteurs en ce moment.

Je pense qu'il y a des enjeux à court et à moyen terme... Espérons qu'à long terme, les stocks se rétabliront. La solution passe peut-être par l'élevage en milieu océanique, comme en Alaska, ou par d'autres choses, mais il y a beaucoup d'options que nous pourrions envisager.

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur Young, l'étude a commencé alors que nous n'étions pas en période de pandémie.

La pandémie a-t-elle accentué l'urgence d'établir un plan d'action?

[Traduction]

M. Phil Young: Vous savez, en toute honnêteté, probablement pas. Je pense que pour la plupart d'entre nous, le fait d'avoir été désignés services essentiels pendant la pandémie a beaucoup aidé. Cela nous a permis de sortir nos bateaux, d'aller pêcher et de ramener du poisson. Cela a été difficile pour les usines de conserver leurs travailleurs, par contre, et je pense que cela fait partie des problèmes à long terme auxquels il faut commencer à réfléchir.

• (1610)

[Français]

Mme Marilène Gill: Il faut aussi de bonnes nouvelles. Je suis donc heureuse que vous ayez pu nous dire, en toute franchise, que les choses se sont bien passées.

Ma prochaine question s'adresse à MM. Fraser, Bird et Young. Vous pourrez répondre à tour de rôle.

Vous avez parlé des changements climatiques. Nous parlons souvent du ministère des Pêches et des Océans et d'un plan de gestion. Le Comité permanent des pêches et des océans représente le gouvernement. Cependant, il y a d'autres facteurs anthropiques, notamment les traces de l'humain dans l'environnement et ses actions qui nuisent aux saumons. Dans certains articles de presse qui concernent quelques-uns d'entre vous, j'ai lu sur la question de l'industrie pétrolière qui agit sur certaines espèces.

J'aimerais vous entendre parler de ces autres facteurs anthropiques qui provoquent le déclin des stocks de saumon du Pacifique.

[Traduction]

M. Phil Young: Je prendrai quelques secondes pour vous répondre avant de céder la parole à M. Bird.

Les changements climatiques et les conséquences de l'activité humaine sont bien réels. Je pense que tout le monde le croit. Dans les rivières, surtout pour des poissons comme les saumons, qui doivent retourner dans leur cours d'eau natal, une différence d'un ou deux degrés peut suffire pour qu'ils ne se reproduisent pas. Je pense que cela a d'énormes conséquences. Nous ne comprenons peut-être pas encore tout à fait l'ampleur de tout cela.

Monsieur Bird.

M. Owen Bird: Je suis d'accord avec vous, monsieur Young.

Vous savez, c'est à cet égard qu'il est si important d'adopter une approche qui n'est pas axée que sur une seule des questions prioritaires — pas seulement sur la gestion des pêches ou sur l'adoption de démarches fondées sur des projets pour favoriser la restauration, mais sur une vision plus globale des choses. On peut souligner les problèmes récents concernant le pétrole et la côte Ouest ici. Selon une étude qui a été publiée récemment, l'huile acheminée par le ruissellement provenant de nos routes a des répercussions sur le saumon coho.

Il y a beaucoup de choses que nous ignorons. Il semble que nous en apprenons davantage sur certains de ces éléments. Nul doute qu'il faut agir sur certains d'entre eux. Encore une fois, la situation montre qu'il est important d'élaborer un plan exhaustif qui vise à intervenir à l'égard de chacune des priorités.

M. John Paul Fraser: J'ajouterais que le rapport de la Commission Cohen, publié en 2012, constitue certainement l'une des études les plus exhaustives sur le sujet. Le juge Cohen a conclu qu'il n'y avait pas de preuve irréfutable, qu'il n'y avait pas qu'un seul agent stressant unique responsable de la baisse des stocks. Il a dit que divers facteurs y contribuent: les changements climatiques, les pratiques d'exploitation forestière non durables, le développement urbain, la pollution industrielle, la surpêche et de nombreux autres facteurs. C'est évidemment une situation incroyablement complexe.

Comme l'a dit M. Young, on parle d'un environnement difficile dans lequel le saumon doit se déplacer pour se reproduire.

Le président: Merci, madame Gill.

C'est maintenant au tour de M. Johns, qui dispose de six minutes au maximum. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci beaucoup.

Je vous remercie tous de vos témoignages et de votre passion pour le saumon du Pacifique.

Monsieur Fraser, vous venez de parler de la Commission Cohen. J'allais vous poser une question au sujet de la troisième recommandation, dans laquelle le juge Cohen a parlé de l'idée de supprimer la promotion des produits de l'industrie salmonicole du mandat du MPO. Je pense que l'impression qu'on a, sur les côtes de la Colombie-Britannique — vous pouvez me corriger si je me trompe sur votre point de vue —, c'est que cela permettrait une plus grande transparence.

Il est certain que nous voyons des données scientifiques contradictoires. Je crois comprendre que l'industrie appuie la recommandation. Pouvez-vous le confirmer?

• (1615)

M. John Paul Fraser: Je voudrais seulement obtenir des précisions sur votre question. Quelle recommandation l'industrie appuie-t-elle?

M. Gord Johns: Il s'agit de la troisième recommandation, qui concerne la suppression des produits de l'industrie salmonicole et de la promotion du saumon d'élevage du mandat du MPO.

M. John Paul Fraser: J'attirerais probablement l'attention des gens sur la recommandation 19, qui indique qu'en ce qui concerne les îles Discovery, qui sont prioritaires en ce moment, la salmiculture doit être interdite à moins que des données scientifiques fiables montrent que cette pratique pose tout au plus un risque minime. C'est exactement ce que le processus du Secrétariat canadien de consultation scientifique, établi par la Commission Cohen pour l'examen des facteurs de risque, a conclu.

M. Gord Johns: Encore une fois, je reviens à la troisième recommandation sur le mandat. Si je la soulève, c'est qu'il y a beaucoup de données scientifiques contradictoires. Nous savons que le juge Cohen a recommandé que la promotion du saumon d'élevage ne soit pas du ressort du MPO, pour que le MPO puisse jouer son rôle dans la protection du saumon sauvage et pour favoriser la transparence et une séparation entre le ministère et le secteur de l'élevage du saumon.

Appuyez-vous la troisième recommandation de la Commission Cohen?

M. John Paul Fraser: Je pense que les éleveurs de saumon, tant sur la côte Ouest que sur la côte Est, suggèrent depuis un certain temps au gouvernement non pas de retirer les organismes de la réglementation — parce que nous pensons que Pêches et Océans Canada est un bon organisme de réglementation —, mais de nommer un champion, comme tous les autres secteurs de production alimentaire au Canada.

Nous produisons et cultivons des aliments, mais en principe, nous ne sommes pas une pêcherie. Je pense que ce serait bien utile, en fait.

M. Gord Johns: D'accord. Je le pense aussi. Je crois que s'il y avait, au moins, une séparation entre les deux, cela aiderait l'industrie et les gens qui ont des préoccupations.

Vous savez que le ministère a reçu un mandat. La ministre a reçu le mandat de retirer des côtes de la Colombie-Britannique la salmiculture dans des parcs en filet d'ici 2025.

Récemment, le B.C. First Nations Leadership Council a demandé la révocation immédiate des 18 permis de salmiculture aux îles Discovery. Évidemment, la transition vers l'aquaculture terrestre en parc clos s'en vient.

Que recommanderiez-vous pour garantir que les emplois de votre secteur, qui sont des emplois importants, sont protégés et que nous ne perdions pas les retombées économiques annuelles de votre industrie?

Je connais de nombreux travailleurs. Je suis conscient des répercussions. Je sais qu'ils se soucient grandement de nos eaux côtières. Nous n'en parlons pas assez. Certaines des entreprises de responsabilité sociale, comme Creative Salmon, dans ma circonscription, contribuent énormément à notre collectivité. Je ne saurais trop insister sur leur contribution sur le plan de la responsabilité sociale des entreprises.

En sachant que cela va se produire, que pouvons-nous faire ou recommander pour appuyer votre secteur dans la transition vers l'élevage en parc clos?

M. John Paul Fraser: Merci, monsieur Johns.

Je pense que l'engagement n'inclut pas nécessairement le passage à un élevage en parc clos. En fait, je ne crois pas que c'est ce qui est indiqué dans la lettre mandat dans sa version actuelle. Je

pense également qu'il y a un processus en place, dont la ministre a parlé, au cours de ces cinq années, pour déterminer comment effectuer une transition, ce qui peut être bien différent. Cela peut même inclure une gestion écosystémique locale.

Je vous remercie de vos observations sur Creative Salmon. C'est l'une des quatre principales entreprises productrices de saumon qui font beaucoup de choses et se soucient grandement des communautés et de l'environnement locaux.

Je citerais même un chef très important, que vous représentez, monsieur Johns. Hasheukmiss, le fils de Tyee Hawilth Maquinna, dans la bande Ahousaht, a dit que dans le cadre de ses responsabilités de dirigeant, il avait pris le temps de s'informer sur les pratiques actuelles de Cermaq Canada et qu'il croyait que le secteur de l'élevage du saumon s'était bien débrouillé, qu'il avait un rôle à jouer pour assurer la stabilité économique, la sécurité des emplois et la sécurité alimentaire.

Vous avez parlé d'un organisme autochtone qui s'oppose. Je pense que nous devrions vraiment nous concentrer sur les détenteurs des titres et des droits des nations qui le font.

M. Gord Johns: Je ne crois pas que quiconque s'oppose à l'idée de s'assurer que le secteur poursuit ses activités. Je pense que le mandat consiste à retirer des eaux côtières la salmiculture en parcs en filet.

Je vais passer à...

M. John Paul Fraser: Monsieur Johns, le mandat consiste à faire une transition.

M. Gord Johns: C'est exact.

M. John Paul Fraser: Le mot « retrait » n'y figure pas.

M. Gord Johns: D'accord. Eh bien, travaillons ensemble sur ce point. Nous voulons nous assurer que vous bénéficiez d'un soutien suffisant au cours de cette transition. C'est certainement une chose que nous préconisons.

M. John Paul Fraser: Ce serait formidable.

M. Gord Johns: Absolument.

Ma prochaine question s'adresse à M. Bird.

Vous avez parlé du marquage. J'ai assisté à votre présentation, et l'État de Washington a parlé des coûts de ses investissements dans le marquage. Pouvez-vous nous expliquer un peu dans quelle mesure l'investissement est faible par rapport au rendement?

M. Owen Bird: Monsieur Johns, vous me prenez au dépourvu, car je n'ai pas les chiffres exacts sous la main. J'en suis désolé. Toutefois, en ce qui concerne ses investissements par rapport au soutien des possibilités pour la pêche publique, et dans certains cas pour la pêche commerciale, les avantages étaient démesurés par rapport aux coûts.

C'est une situation très similaire à celle dans laquelle nous nous trouvons actuellement en Colombie-Britannique et où, parallèlement aux remarques que j'ai faites dans ma déclaration préliminaire, il est certain qu'analyser et administrer correctement le marquage de masse et la pêche sélective des poissons marqués entraînent des coûts, mais ils sont très minimes par rapport aux effets positifs que cela a sur les petites collectivités sur le plan des retombées économiques et des valeurs sociales.

Je n'ai pas de facteur. Je m'en excuse. Cependant, le fait est que les coûts sont relativement minimes comparativement aux avantages.

• (1620)

Le président: Merci, monsieur Johns.

C'est maintenant au tour de M. Calkins, qui dispose de cinq minutes maximum. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord poser des questions à M. Bird.

J'aimerais savoir si vous croyez que l'affirmation suivante est vraie: les écloseries de saumon produisent avec succès du saumon à des fins de récolte, d'évaluation des stocks et de conservation.

Certains membres du Comité semblent ne pas bien comprendre le travail des écloseries. Convenez-vous que l'affirmation est vraie?

M. Owen Bird: Oui.

M. Blaine Calkins: C'est ce que l'on peut lire sur le site Web du MPO en ce qui concerne les écloseries.

La pêche sélective des poissons marqués, donc, et l'objectif d'une écloserie de produire du poisson dans le but d'en capturer semblent cadrer avec la production de saumon à des fins de récolte.

Pensez-vous que c'est juste?

M. Owen Bird: Encore une fois, oui.

M. Blaine Calkins: Parlez-moi des membres de votre secteur. Au cours des deux ou trois dernières années, il y a eu des fermures massives parce que des représentants du MPO ont déclaré à de nombreuses reprises au Comité que l'un des seuls outils dont ils disposent est de fermer les saisons ou de réglementer les saisons et de réduire la pression de la pêche afin de conserver les stocks.

Pensez-vous que c'est vrai ou pourrions-nous utiliser davantage les écloseries pour améliorer les stocks et offrir plus de possibilités?

M. Owen Bird: Eh bien, comme on dit, l'objectif visé par l'idée de marquer la totalité de la production des écloseries, non pas de proposer une production supplémentaire, mais de simplement marquer la totalité de ce qui est produit, c'est de rendre disponibles ces autres poissons identifiables à des fins de récolte. On pourrait faire une distinction plus claire entre les poissons sauvages et les poissons d'élevage qu'à l'heure actuelle, et ainsi permettre une récolte dans des zones où une partie de ces stocks préoccupants sont présents ou où il est très clair qu'il n'y en a pas. L'idée qui sous-tend les possibilités et l'accès pour la pêche publique est très importante.

Les principales zones touchées par les restrictions sur le saumon quinnat se trouvent sur la côte Sud de la Colombie-Britannique. C'est la principale base de population. Cela nuit à la compréhension concernant le poisson dans les pêches et aux capacités pour tous les gens qui participent à la pêche publique, qu'ils soient des guides ou des exploitants de bateaux affrétés. Les exploitants, ceux qui bénéficient du tourisme de pêche, sont tous touchés par la question des possibilités et de l'accès. C'est pourquoi, lorsque c'est possible, il est préférable d'offrir cette possibilité concernant les poissons marqués.

M. Blaine Calkins: Le ministère doit-il attendre un cycle complet de marquage pour ouvrir une pêche sélective de saumons marqués, ou peut-il le faire immédiatement?

M. Owen Bird: Absolument pas. Non, parce que nos voisins du Sud produisent beaucoup plus de saumons quinnats d'élevage marqués, étant entendu que les Britanno-Colombiens interceptent ces poissons. La récolte de ces poissons ne pose donc aucun problème. De plus, il y a quelques saumons quinnats marqués dans les eaux de la Colombie-Britannique.

Non, il n'est pas nécessaire d'attendre pour ouvrir ces pêches.

M. Blaine Calkins: Est-ce que quelqu'un ici, peut-être MM. Young et Bird, s'il y a lieu, peut parler de certaines des techniques de pêche sélective que nous pouvons utiliser pour nous assurer que nous retirons les poissons marqués du système et que nous y laissons les poissons issus de la fraye naturelle?

M. Owen Bird: Puisque mon micro est activé, je vais peut-être me lancer et M. Young pourra continuer.

C'est un peu propre à la pêche publique dans la mesure où nous pouvons facilement repérer le poisson sur le côté du bateau et déterminer s'il lui manque une nageoire adipeuse ou non. En ce qui concerne la pêche, puisque la pêche publique se pratique avec un seul hameçon, une seule ligne, c'est un processus assez sélectif et lent. On peut donc le déterminer, sans qu'il y ait de grandes répercussions sur un poisson qui devrait être relâché.

Cela, combiné à une pêche fondée sur des données, ce qui signifie savoir où se trouvent ou non ces stocks préoccupants et permettre d'y pratiquer la pêche, offrira les possibilités dont nous avons désespérément besoin et qui sont raisonnables.

• (1625)

M. Blaine Calkins: Voulez-vous dire quelque chose, monsieur Young?

M. Phil Young: Oui. De mon point de vue, ce qui est vraiment important, c'est que certaines pêches peuvent être très sélectives. Celle qui me vient à l'esprit, bien sûr, c'est la pêche à la senne, parce qu'on amène les poissons à côté du bateau dans un filet, et on les apporte sur une table de tri. Il ne s'agit pas spécifiquement de retirer toute une remonte, mais on peut prendre des espèces, donc s'il y a un problème concernant la truite arc-en-ciel ou le saumon coho, on peut les remettre dans l'océan sans qu'il n'y ait pratiquement de conséquence.

Certaines méthodes sont sélectives et d'autres le sont un peu moins.

M. Blaine Calkins: D'accord.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Vous en êtes à cinq minutes pile, monsieur Calkins. Vous respectez le temps accordé parfaitement aujourd'hui.

Nous terminons avec M. Hardie, qui dispose de cinq minutes au maximum. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Ken Hardie: Merci, monsieur le président.

La question qui se pose ici, mes amis, ce n'est pas de savoir comment partager les poissons qui sont dans l'eau. Il ne s'agit pas d'une dispute pour savoir qui va prendre les derniers poissons. Il s'agit d'essayer d'augmenter la quantité de poissons afin qu'il y en ait plus pour que nous puissions combler tous nos besoins, soit favoriser la reproduction des poissons et pratiquer la pêche à des fins de consommation, la pêche sportive et la pêche récréative.

En ce qui concerne la santé des stocks et les facteurs qui ont une incidence sur la santé de ces stocks, il y a l'effort de pêche, la prédation, le changement climatique, la température de l'eau, etc., et l'habitat. Y a-t-il d'autres aspects que nous devons examiner pour avoir un portrait complet des facteurs qui peuvent expliquer le fait que la situation d'une grande partie des populations de saumons, en particulier, est épouvantable en ce moment?

Nous allons commencer par vous, monsieur Bird.

M. Owen Bird: Oui, je pense que vous avez décrit ce qui est un défi de taille. Ce sont les facteurs qui ont des répercussions sur nous tous, y compris les poissons, bien sûr. Plus nous pouvons inclure l'aspect social ici, les considérations sociales et économiques données pour régler les questions relatives aux pêches, mieux c'est. Je veux dire par là que nous devons prendre des mesures pour répondre à chacune de ces priorités, mais sans perdre de vue le fait que la société — les citoyens de la Colombie-Britannique et du Canada — fait partie de cet écosystème et que nous ne devons pas prendre de mesures pour éliminer cela pour ces stocks spécifiques, alors qu'il existe des possibilités de récolter des stocks plus abondants.

Nous devons essayer de profiter...

M. Ken Hardie: Je suis désolé. Je dois vous interrompre, car j'ai d'autres questions et notre temps est plutôt limité. Je sais que vous pourriez continuer longtemps, et nous aurons probablement la possibilité de poursuivre la discussion hors ligne.

J'ai une deuxième question à vous poser, puis je demanderai à M. Young de répondre aux deux questions pour le temps dont nous disposerons.

À l'heure actuelle, s'il y a une critique que l'on fait à l'égard du MPO, c'est qu'il se concentre surtout sur la gestion de l'effort de pêche et qu'il n'y a pas un juste équilibre par rapport aux autres facteurs qui peuvent peut-être faire l'objet de mesures si les ressources, par exemple, sont là. Pensez-vous que c'est vrai?

M. Owen Bird: Je pense c'est là le problème. On a mis l'accent très précisément sur la gestion de la pêche plutôt que sur une stratégie globale qui ne se limite pas à des projets.

M. Ken Hardie: Monsieur Young, pouvez-vous répondre aux deux questions? J'espère que vous pouvez vous souvenir de la première.

M. Phil Young: Honnêtement, monsieur Hardie, M. Bird a vraiment bien résumé les choses. Ce sont là les grands problèmes. Nous convenons tous que ces quatre facteurs sont vraiment les plus importants. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de choses à ajouter.

Je pense aussi qu'il semble que le problème le plus facile à régler pour le MPO, c'est la gestion des pêches, car on peut le constater cette année-là. On ajoute peut-être des poissons. C'est ce sur quoi il concentre ses efforts, et il ne se concentre peut-être pas assez sur la situation générale, sur ce qui se passe en haute mer ou dans les frayères.

Je suis d'accord avec M. Bird.

• (1630)

M. Ken Hardie: M. Calkins et moi avons peut-être un point de vue légèrement différent sur l'objectif des écloséries, mais je pense que nous nous entendons au sujet de la prédation, surtout la prédation par les pinnipèdes.

Monsieur Bird, monsieur Young, que voudriez-vous que nous fassions?

M. Owen Bird: C'est une question difficile.

M. Ken Hardie: C'est également ma réponse.

M. Owen Bird: Oui, bien entendu.

Je crois que c'est un problème évident. Il existe de nombreuses preuves que la prédation, par les pinnipèdes en particulier, est un problème.

Il est difficile de savoir par où commencer ou comment s'attaquer à ce problème. J'ai bien peur de ne pas avoir de solution miracle, si ce n'est de dire qu'il faut certainement faire quelque chose et qu'il faut commencer quelque part.

M. Carl Walters a dit que la prise de mesures ciblées dans les estuaires ne donnerait pas de résultats probants.

M. Ken Hardie: Je vais donner environ cinq secondes à M. Young pour répondre.

M. Owen Bird: Certainement.

Je suis désolé, monsieur Young.

M. Phil Young: Je dirais à peu près la même chose. C'est très difficile à gérer.

Il y a des répercussions sur le marché, si nous sommes vus dans le reste du monde comme des abatteurs en quelque sorte.

Je pense que nous devons être très prudents. Il faut agir de façon très stratégique, mais s'agit-il d'un problème? Bien sûr que oui.

M. Ken Hardie: Merci.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Je remercie nos témoins de leurs témoignages intéressants.

Nous allons maintenant suspendre les travaux. Nous allons quitter cette réunion et en commencer une nouvelle. La séance se poursuivra à huis clos. Je demanderais donc aux membres du Comité d'essayer de revenir le plus vite possible.

M. Gord Johns: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, monsieur Johns.

M. Gord Johns: La séance a commencé en retard. Aurons-nous l'occasion de poser quelques brèves questions?

Le président: Non.

M. Gord Johns: Pourquoi pas une brève question?

Le président: Non. Le temps est écoulé. Les analystes ont demandé une heure entière pour la rédaction des instructions. Nous avons déjà dépassé le temps prévu de deux ou trois minutes, même avec ma courte intervention.

Essayons de mettre fin à la communication et de revenir le plus vite possible.

Encore une fois, je remercie nos témoins de leurs témoignages.

M. Phil Young: Merci, monsieur le président.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>